

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise des sessions de formation sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux* ».

Pour la 3ème session de cette formation qui se déroulera du **26 février au 1^{er} mars 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

- La Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics et ;
- Les Directeurs ou Responsables des Services Techniques,

des Communes ci-après : Abomey, Abomey-Calavi, Adja-ouèrè, Adjara, Adjohoun, Agbangnizou, Akpro-missérété, Allada, Aplahoué, Athiéché, Avrankou, Aguégués et de Banikoara.

Les participants sont attendus **le dimanche 25 février 2024 à 17h précise** à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 16 février 2024

Le Président,

